

N° 2023/33

Commune de Saint Paul Cap de Joux**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 22 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 19 Juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Cédric FABRE, Zalifaou BERNÈS, Christian BELAUT.

Excusés : Ernest DURAND, Thierry VIALARD, Michèle GUIRAUD.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Rénovation Énergétique du Groupe Scolaire : Plan de Financement

M. le Maire fait part du montant prévisionnel de ce projet (honoraires et frais divers compris) estimé à 61 682€ HT soit 74 018.40€ TTC.

M. le Maire détaille le plan de financement du projet. Il propose de le valider après la sollicitation et l'acceptation des octrois du Département et de l'Etat.

M. le Maire présente le nouveau plan de financement :

Dépenses HT		Recettes		
Estimation des travaux	61 682,00 €	Département	35,00%	21 588,70 €
		Etat	45,00%	27 757,00 €
		Commune		12 336,30 €
TOTAL	61 682,00 €	TOTAL		61 682,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le nouveau plan de financement ;
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

Secrétaire de séance
Michel Belaval



